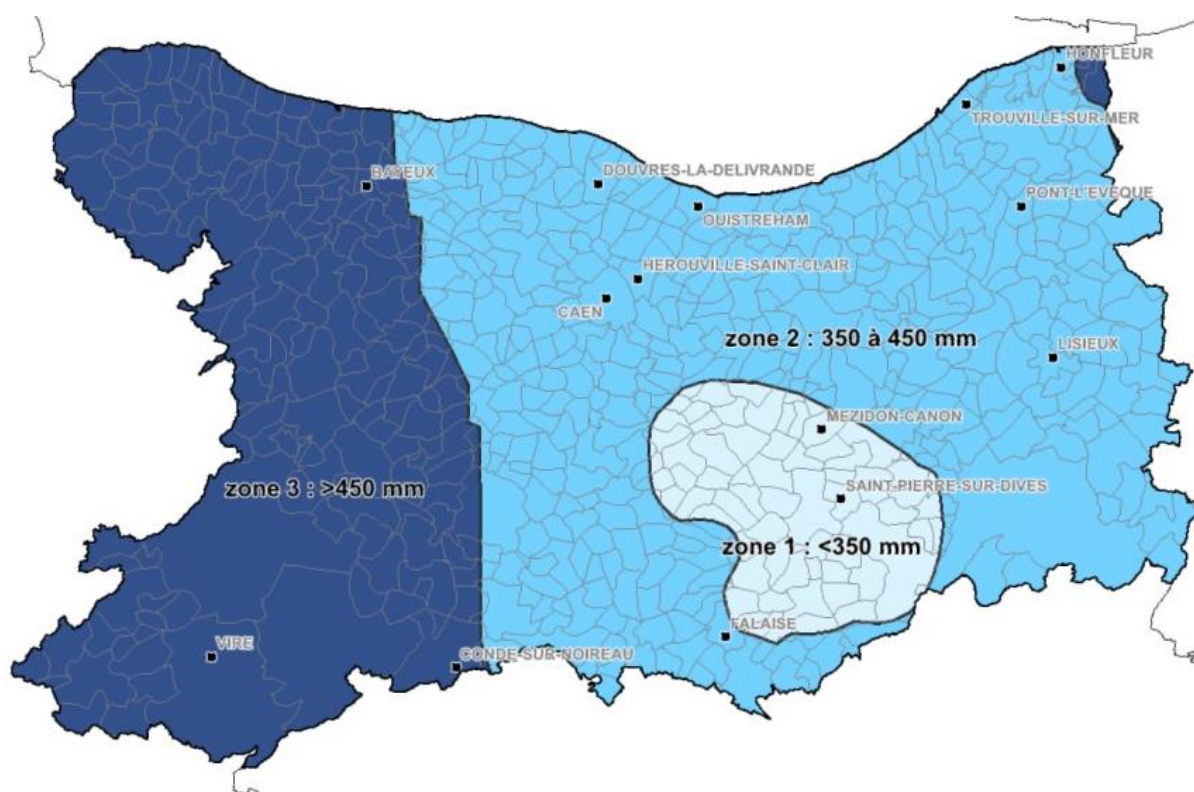


RELIQUATS D'AZOTE sortie hiver 2020 Calvados

Les reliquats d'azote sortie hiver 2020 sont plus faibles qu'en 2019 à cause des pluies abondantes de l'automne-hiver. Le niveau de surface est légèrement plus riche que les niveaux profonds, car la minéralisation de la matière organique en surface a perduré durant l'hiver avec les températures douces.

Les valeurs 2020 proviennent de **2748 parcelles des départements 14-50-61** analysées au 28 février. Elles sont regroupées dans **3 zones selon la pluviométrie** entre le 1^{er} octobre 2019 et le 31 janvier 2020. En 2020 la **différence de pluviométrie marque surtout les sols profonds (90 cm)**, pour lesquels dans le secteur peu arrosé (plaine sud, zone1), le reliquat est plus élevé de quelques unités par hectare.

Voir la carte détaillée du Calvados et la liste des communes en pages 3 et 4



Le reliquat d'azote sert à calculer vos doses d'azote sur grandes cultures, pour le plan prévisionnel de fumure azotée qui doit être établi en zone vulnérable avant le 1^{er} avril. Cette année, **les reliquats issus d'une synthèse doivent être utilisés pour toutes les parcelles non analysées** (arrêté référentiel azote normand du 1^{er} août 2019). Les reliquats de la synthèse peuvent aussi être utilisés pour les parcelles dont l'analyse de reliquat donne une valeur de NH_4 supérieure à 20 kg N/ha, considérée alors comme suspecte.

Dans les tableaux page suivante figurent **les valeurs médianes des reliquats azotés** par zone de pluie hivernale, par type de culture/précédent et profondeur de sol. Les situations de culture/précédent n'ayant pas suffisamment d'analyses ne sont pas indiquées, utilisez pour ces cas la médiane générale de la zone. Nos remerciements au LANO et aux agriculteurs ayant participé aux mesures.

Reliquat d'azote utilisable en unités N par ha au 28/02/2020

ZONE 1 moins de 350 mm du 01/10/19 au 31/01/20 – 365 parcelles

Culture 2020	Précédent 2019	Sol superficiel (0-30 cm)	Sol moyen (0-60 cm)	Sol profond (0-90 cm)	Nombre de parcelles analysées
BLE D'HIVER	Colza	16	22	médiane générale : 28	23/36/9
	Autre précédent	15	23	33	29/73/25
ORGE D'HIVER, ESCOURGEON	Tous précédents	10	18	médiane générale : 28	33/23/5
COLZA D'HIVER	Tous précédents	11	13	médiane générale : 28	11/15/7
CULTURES DE PRINTEMPS* : maïs, céréale de printemps, pomme de terre...	Tous précédents	19	25 pdt, lin : 21*	médiane générale : 28	13/37/6
Médiane générale zone 1 à utiliser pour les autres situations		12	22	28	114/197/54

ZONE 2 entre 350 et 450 mm du 01/10/19 au 31/01/20 – 1495 parcelles

Culture 2020	Précédent 2019	Sol superficiel (0-30 cm)	Sol moyen (0-60 cm)	Sol profond (0-90 cm)	Nombre de parcelles analysées
BLE D'HIVER	Maïs ensilage et grain	8	18	26	31/128/40
	Colza	21	20	30	26/119/86
	Betterave	11	19	24	11/31/82
	Lin	17	23	25	17/50/77
	Protéagineux et légumineuses	médiane générale : 14	17	32	8/26/11
	Céréale	13	21	27	21/45/21
	Autre précédent	médiane générale : 14	28	38	5/16/13
ORGE D'HIVER, ESCOURGEON	Tous précédents	10	16	21	41/125/44
COLZA D'HIVER	Tous précédents	13	14	12	12/69/48
CULTURES DE PRINTEMPS* : maïs, céréale de printemps, pomme de terre...	Avec culture intermédiaire	16	20 pdt, lin : 17*	20*	26/72/33
	Sans culture intermédiaire	20	21 pdt, lin : 17*	21*	23/72/27
Médiane générale zone 2 à utiliser pour les autres situations		14	19	25	228/774/493

ZONE 3 plus de 450 mm du 01/10/19 au 31/01/20 – 888 parcelles

Culture 2020	Précédent 2019	Sol superficiel (0-30 cm)	Sol moyen (0-60 cm)	Sol profond (0-90 cm)	Nombre de parcelles analysées
BLE D'HIVER	Maïs ensilage et grain	14	18	22	63/288/17
	Colza	médiane générale : 14	20	médiane générale : 21	7/46/7
	Autre précédent	11	19	médiane générale : 21	15/42/9
ORGE D'HIVER, ESCOURGEON	Tous précédents	13	18	médiane générale : 21	12/65/5
CULTURES DE PRINTEMPS* : maïs, céréale de printemps, pomme de terre...	Tous précédents	14	21 pdt, lin : 17*	médiane générale : 21*	11/58/1
Médiane générale zone 3 à utiliser pour les autres situations		14	18	21	129/560/199

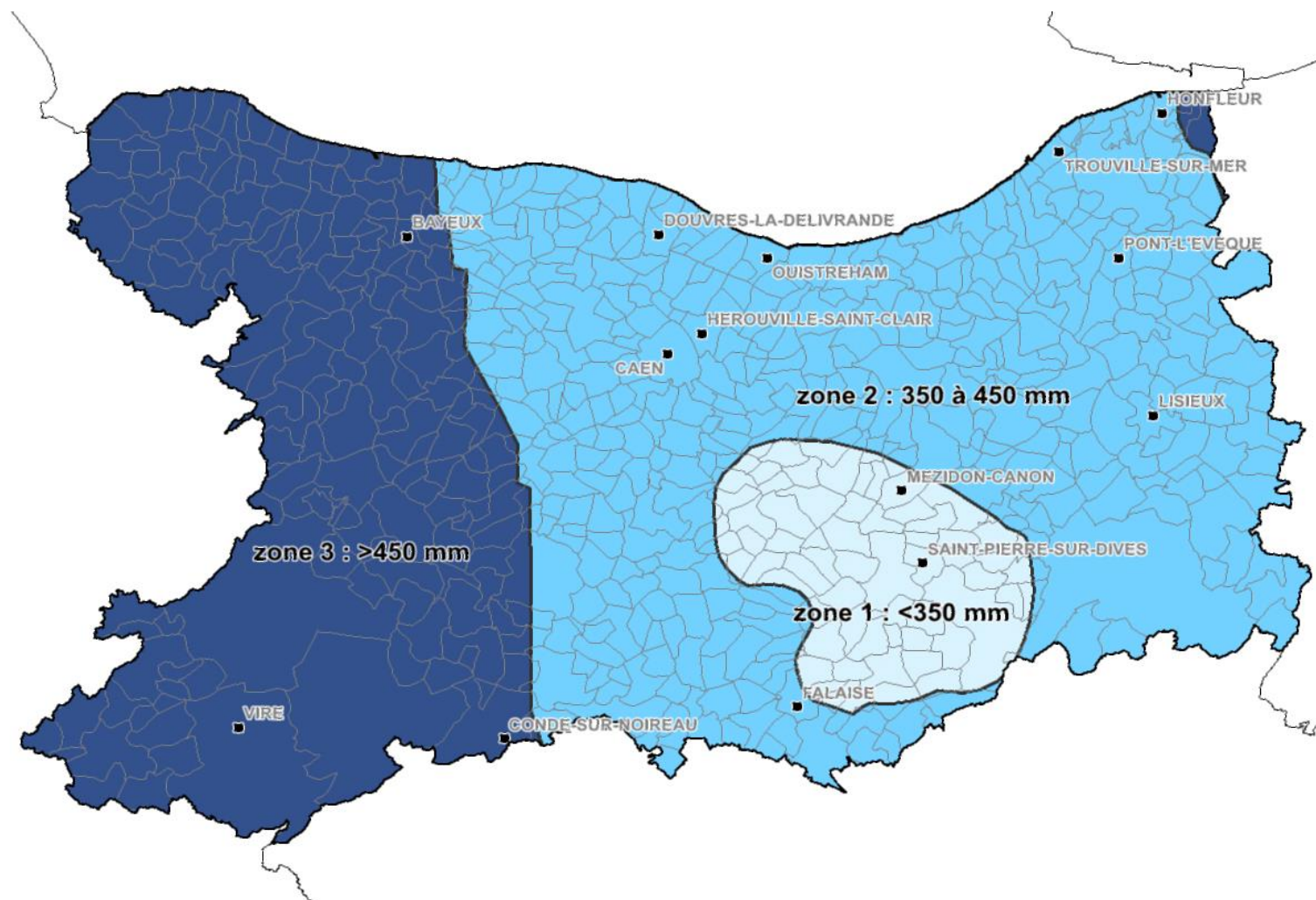
*** Pour le maïs, les céréales de printemps et le tournesol, prendre en compte le reliquat sur 60 cm au maximum ; pour pomme de terre et lin, sur 45 cm. Le reliquat sur 90 cm concerne uniquement la betterave.**

Pluviométrie du 1^{er} octobre 2019 au 31 janvier 2020 dans le Calvados

Source : Météo France et Arvalis Institut du Végétal

Communes zone 1

BAROU-EN-AUGE	MEZIDON-CANON
BEAUMAIS	MITTOIS
BERNIERES-D'AILLY	MONTVIETTE
BILLY	MORTEAUX-COULIBOEUF
BOISSEY	MOULT
BRETTEVILLE-LE-RABET	NORREY-EN-AUGE
BRETTEVILLE-SUR-DIVES	OLENDON
CAUVICOURT	OUEZY
	OUVILLE-LA-BIEN-TOURNEE
CESNY-AUX-VIGNES	PERCY-EN-AUGE
CHICHEBOVILLE	PERRIERES
CINTHEAUX	POUSSY-LA-CAMPAGNE
CONDE-SUR-IFS	ROUVRES
CONTEVILLE	SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
	SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE
COURCY	SAINT-GEORGES-EN-AUGE
	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
DAMBLAINVILLE	SAINT-SYLVAIN
EPANEY	SASSY
	SOIGNOLLES
ERAINES	THIEVILLE
ERNES	
ESTREES-LA-CAMPAGNE	URVILLE
FIERVILLE-BRAY	VAUDELOGES
FRESNE-LA-MERE	VENDEUVRE
GARCELLES-SECQUEVILLE	VERSAINVILLE
GRAINVILLE-LANGANNERIE	VICQUES
HIEVILLE	VIEUX-FUME
JORT	VIEUX-PONT-EN-AUGE
LE BU-SUR-ROUVRES	VILLY-LEZ-FALAISE
L'OUDON	
LOUVAGNY	
MAGNY-LA-CAMPAGNE	
MAIZIERES	



Communes zone 2 = communes hors listes

Communes zone 3 liste page suivante

Communes zone 3

ABLON	CHAMP-DU-BOULT	JUVIGNY-SUR-SEULLES	LONGUES-SUR-MER	ROULLOURS	SAINT-VAAST-SUR-SEULLES
AGY	CHENEDOLLE	LA BAZOQUE	LONGEVILLE	RUBERCY	SAINT-VIGOR-DES-MEZERETS
AIGNERVILLE	CHOUAIN	LA BIGNE	LONGVILLERS	RULLY	SAINT-VIGOR-LE-GRAND
AMAYE-SUR-SEULLES	COLLEVILLE-SUR-MER	LA CAMBE	LOUVIERES	RUSSY	SALLEN
ANCTOVILLE	COLOMBIERES	LA CHAPELLE-ENGERBOLD	MAISONCELLES-LA-JOURDAN	SAINT-AGNAN-LE-MALHERBE	SAON
ARGANCHY	COMMES	LA FERRIERE-HARANG	MAISONCELLES-PELVEY	SAINT-AUBIN-DES-BOIS	SAONNET
ASNIERES-EN-BESSIN	CONDE-EN-NORMANDIE	LA FOLIE	MAISONCELLES-SUR-AJON	SAINT-CHARLES-DE-PERCY	SEPT-FRERES
AUNAY-SUR-ODON	CONDE-SUR-NOIREAU	LA GRAVERIE	MAISONS	SAINT-DENIS-MAISONCELLES	SEPT-VENTS
BALLEROY	CONDE-SUR-SEULLES	LA LANDE-SUR-DROME	MALHERBE-SUR-AJON	SAINTE-HONORINE-DE-DUCY	SEULLINE
BALLEROY-SUR-DROME	CORMOLAIN	LA RIVIERE-SAINT-SAUVEUR	MALLOUE	SAINTE-HONORINE-DES-PERTES	SOULEUVRE-EN-BOCAGE
BANNEVILLE-SUR-AJON	COTTUN	LA ROCQUE	MANDEVILLE-EN-BESSIN	SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE	SUBLES
BARBEVILLE	COULONCES	LA VACQUERIE	MESNIL-CLINCHAMPS	SAINTE-MARIE-LAUMONT	SULLY
BAUQUAY	COULVAIN	LA VILLETTE	MONCEAUX-EN-BESSIN	SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU	SURRAIN
BAYEUX	COURSON	LANDELLES-ET-COUPIGNY	MONFREVILLE	SAINT-GEORGES-D'AUNAY	TILLY-SUR-SEULLES
BEAULIEU	COURVAUDON	LANDES-SUR-AJON	MONTAMY	SAINT-GERMAIN-D'ECTOT	TORTEVAL-QUESNAY
BEAUMESNIL	CRICQUEVILLE-EN-BESSIN	LASSY	MONT-BERTRAND	SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE- LA-LANDE-VAUMONT	TOUR-EN-BESSIN
BERNESQ	CROUAY	LE BENY-BOCAGE	MONTCHAMP	SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT	TOURNAI-SUR-ODON
BERNIERES-LE-PATRY	CUSSY	LE BREUIL-EN-BESSIN	MONTCHAUVET	SAINT-GERMAIN-DU-PERT	TOURNIERES
BLAY	DAMPIERRE	LE DESERT	MONTFIQUET	SAINT-JEAN-DES-ESSARTIERS	TRACY-BOCAGE
BONNEMAISON	DANVOU-LA-FERRIERE	LE GAST	MONTS-EN-BESSIN	SAINT-JEAN-LE-BLANC	TREVIERES
BREMOY	DEUX-JUMEAUX	LE MESNIL-AU-GRAIN	MOSLES	SAINT-LAMBERT	TRUNGY
BRICQUEVILLE	ECRAMMEVILLE	LE MESNIL-AUZOUF	NEUILLY-LA-FORET	SAINT-LAURENT-SUR-MER	TRUTTEMER-LE-GRAND
BUCEELS	ELLON	LE MESNIL-BENOIST	NONANT	SAINT-LOUET-SUR-SEULLES	TRUTTEMER-LE-PETIT
BURCY	ENGLESQUEVILLE-LA-PERCEE	LE MESNIL-CAUSSOIS	NORON-LA-POTERIE	SAINT-LOUP-HORS	VALDALLIERE
BURES-LES-MONTS	EPINAY-SUR-ODON	LE MESNIL-ROBERT	NOYERS-BOCAGE	SAINT-MANVIEU-BOCAGE	VASSY
CAHAGNES	ESTRY	LE MOLAY-LITTRY	ONDEFONTAINE	SAINT-MARCOUF	VAUBADON
CAHAGNOLLES	ETOUVY	LE PLESSIS-GRIMOULT	OSMANVILLE	SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY	VAUCELLES
CAMPAGNOLLES	ETREHAM	LE RECULEY	PARFOURU-SUR-ODON	SAINT-MARTIN-DE-BESACES	VAUDRY
CAMPANDRE-VALCONGRAIN	FONTENERMONT	LE THEIL-BOCAGE	PERIGNY	SAINT-MARTIN-DES-ENTREES	VAUX-SUR-AURE
CAMPEAUX	FORMIGNY	LE TOURNEUR	PIERRES	SAINT-MARTIN-DON	VENDES
CAMPIGNY	FOULOGNES	LE TRONQUAY	PLANQUERY	SAINT-OUEN-DES-BESACES	VIERVILLE-SUR-MER
CANCHY	GEFOSSE-FONTENAY	LENAULT	PORT-BELLANGER	SAINT-PAUL-DU-VERNAY	VISSOIX
CARDONVILLE	GRANDCAMP-MAISY	LES LOGES	PONTECOULANT	SAINT-PIERRE-DU-FRESNE	VILLERS-BOCAGE
CARTIGNY-L'EPINAY	GUERON	LES OUBEAUX	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN	SAINT-PIERRE-DU-MONT	VILLY-BOCAGE
CARVILLE	HAMARS	LINGEVRES	PRESLES	SAINT-PIERRE-LA-VIEILLE	VIRE
CASTILLON	HOTTOT-LES-BAGUES	LISON	PROUSSY	SAINT-PIERRE-TARENTEINE	VIRE-NORMANDIE
CASTILLY	ISIGNY-SUR-MER	LITTEAU	RANCHY	SAINT-SEVER-CALVADOS	VOUILLY
CAUMONT-L'EVENTE	JUAYE-MONDAYE	LIVRY	ROUCAMPS		
CAUVILLE	JURQUES	LONGRAYE			